Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 38 (1981)

Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: Jeannotat, Yves / Huguenin, Françoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



BIBLIOGRAPHIE

La bibliothèquemédiothèque de l'EFGS

Il y a quelques années encore, la bibliothèque de l'EFGS ne collectionnait et ne prêtait que des ouvrages imprimés, tels que des livres, des revues etc. Depuis, les moyens audio-visuels sont de plus en plus utilisés dans l'enseignement, ce qui a entraîné un agrandissement de notre bibliothèque qui est devenue également une médiothèque.

Vu que notre bibliothèque-médiothèque est à la disposition de tout le monde, nous jugeons opportun de publier une fois son règlement qui contient toutes les informations dont l'usager a besoin.



Photo Roedelberger, Zurich

Règlement

concernant l'utilisation de la bibliothèque-médiothèque de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) édicte, à l'appui des articles 25 et 26 de l'ordonnance du Département militaire fédéral du 4 décembre 1973 concernant l'organisation et les tâches de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, le présent règlement pour l'utilisation de la bibliothèque-médiothèque.

Dispositions générales

Principe

La bibliothèque-médiothèque prête gratuitement au public des moyens d'information (littérature spécialisée, films didactiques de 16 mm, séries de diapositives, cassettes pour magnétophone, feuilles pour rétroprojecteur, photographies etc.) pour l'enseignement et la recherche scientifique.

Instruments

Pour accomplir ses tâches, la bibliothèque-médiothèque gère

Lieu

la bibliotrieque-mediotrieque gere		Lieu	
_	une bibliothèque (collection d'œuvres littéraires)	bâtiment principal	2e étage
-	une bibliothèque de travail (collection de livres scientifiques)	Institut de recherches	1er étage
-	une filmothèque (collection de films de 16 mm)	bâtiment principal	1er étage
_	une vidéothèque (collection d'enregistrements sur cassettes vidéo [U-Matic] pour la reproduction sur petit écran)	bâtiment principal	2e étage
-	une diathèque (collection de diapositives et de diaporamas)	bâtiment principal	1er étage
-	une cartothèque (collection de cartes géographiques, de plans de villes etc.)	bâtiment principal	2e étage
-	une foliothèque (collection de feuilles pour rétroprojecteur)	bâtiment principal	2e étage
-	une photothèque (collection de photographies)	bâtiment principal	2e étage

Domaine de collection

La bibliothèque-médiothèque collectionne des moyens d'information ayant trait au sport et aux domaines qui y sont rattachés tels que la philosophie, la psychologie, la religion, la théologie, les sciences sociales et le droit, les sciences linguistiques, les mathématiques, les sciences naturelles, la médecine, la technique, l'art, les belles lettres, la géographie et l'histoire.

Les obligations

L'usager de la bibliothèque-médiothèque s'engage à prendre soin des moyens d'information qui lui sont prêtés.

Il lui est interdit de faire des annotations en marge des livres et revues, de décalquer les figures et les illustrations, d'écrire sur les feuilles pour rétroprojecteur, de copier ou d'effacer les enregistrements audio et vidéo ou d'agir d'une autre manière contre le droit d'auteur (copyright).

L'usager répond entièrement des moyens d'information endommagés ou perdus. Une taxe est également perçue pour couvrir les frais administratifs.

Classification

Système

La bibliothèque-médiothèque emploie la classification décimale universelle (CDU) pour classer ses moyens d'information.

Chiffres indiquant le lieu

Les ouvrages des différents départements portent les chiffres suivants indiquant le lieu où ils sont rangés:

Département de la littérature

O Partie scientifique

- 00. Encyclopédies, bibliographies,
- 01. Philosophie, psychologie
- 02. Religion, théologie
- 03. Sciences sociales et droit
- 04. Sciences linguistiques
- 05. Mathématiques et sciences naturelles
- 06. Sciences appliquées (médecine, technique) 07. Beaux-arts, photographie, musique
- 08. Belles lettres 09. Géographie, biographies, histoire

7 Partie pratique

- 70. Généralités, but, théorie
- 71. Jeux
- 72. Gymnastique, éducation physique
- 73. Athlétisme
- 74. Excursions, alpinisme. sports d'orientation
- 75. Cyclisme, automobilisme, motocyclisme
- 76. Sports de combat et de défense, haltérophilie, sport militaire
- 77. Sports d'hiver
- 78. Sports nautiques, aviation
- 79. Equitation, pêche, chasse, tir

9 Périodiques (revues, séries de publications, annuaires)

Département audio-visuel (AV)

Les lettres suivantes précèdent les chiffres indiquant le lieu où sont rangés les moyens audiovisuels:

= film (16 mm)

= cassette vidéo

= diaporama, série de diapositives = cassette pour magnétophone

= feuille pour rétroprojecteur

FT = photographie

Les moyens d'information sont cotés. Les chiffres avant le point indiquent le lieu et les chiffres après le point servent de numérotage.

Catalogues

Tous les moyens d'information sont enregistrés dans des catalogues qui servent de point de départ pour trouver un ouvrage ou un moyen AV. La bibliothèque-médiothèque possède les catalogues suivants:

Catalogue d'auteurs pour la littérature

Ce catalogue contient le nom des auteurs et des collectivités par ordre alphabétique. Les ouvrages sans auteur (une collectivité comme auteur) sont classés sous le premier mot du titre (sans article).

Catalogue systématique des matières pour la littérature et les moyens AV

Ce catalogue permet de trouver le moyen d'information recherché en partant d'un thème déterminé. A l'intérieur de ce thème, les noms des auteurs et des collectivités sont classés par ordre alphabétique.

Catalogue de titres pour les photographies, les cassettes pour magnétophone, les films, les diaporamas, les cartes, les feuilles pour rétroprojecteur

Ce catalogue contient les titres (premier mot) des moyens AV par ordre alphabétique.

Catalogue de personnes pour les photographies et les cassettes pour magnétophone

Ce catalogue contient, par ordre alphabétique, les noms des personnages principaux qui sont sur les cassettes pour magnétophone et sur les photographies (portraits).

Catalogue topographique pour les cartes géographiques et les photographies

Ce catalogue contient les noms de localités et de pays par ordre alphabétique.

Catalogue des mots-matières

Ce catalogue contient les mots-matières par ordre alphabétique. Il indique les chiffres de classification correspondants et représente donc la clef du catalogue des matières.

Le prêt

Généralités

Le service de prêt est situé au 1er étage du bâtiment principal. Ce service renseigne les usagers sur l'utilisation de la bibliothèque-médiothèque et sur ses installations. Ce service contrôle la remise en prêt de moyens d'information à l'intérieur de l'EFGS et leur restitution.

Heures d'ouverture

La bibliothèque-médiothèque est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h. Elle reste fermée les samedis, les dimanches et les jours de fêtes générales.

Dans des cas particuliers, la bibliothèquemédiothèque peut être ouverte pour un groupe d'usagers ou de visiteurs en dehors des heures d'ouverture officielles. Les demandes sont à adresser au bibliothécaire.

Modalités

L'usager de la bibliothèque-médiothèque doit remplir un bulletin de prêt pour chaque document emprunté.

Prêt à des tiers

Il est interdit à l'usager de la bibliothèquemédiothèque de prêter des moyens d'information à des tiers. Seule la bibliothèquemédiothèque peut procéder à de telles transmissions.

Prêt de livres et de revues

Prêt à l'intérieur de l'EFGS

L'usager qui emprunte un ouvrage pour usage interne se sert en principe lui-même. Il doit présenter le bulletin de prêt et l'ouvrage emprunté au service de prêt pour le contrôle.

Prêt à l'extérieur

Pour le prêt à l'extérieur, les livres et revues peuvent être commandés par téléphone ou par écrit. Le destinataire doit signer les bulletins de prêt (confirmation de la réception) annexés à l'envoi et les renvoyer par retour du courrier à la bibliothèque-médiothèque. Durant les weekends, les ouvrages sont à restituer au surveillant en service à la réception du bâtiment principal.

Prêt de la bibliothèque de travail de l'Institut de recherches de l'EFGS

Les ouvrages de la bibliothèque de l'Institut de recherches ne sont, en principe, pas remis en prêt. Dans des cas dûment fondés, le chef de l'Institut de recherches peut faire une exception à cette règle.

Prêt d'autres bibliothèques

Des ouvrages que la bibliothèque de l'EFGS ne possède pas peuvent être empruntés à d'autres bibliothèques de Suisse ou de l'étranger. De tels ouvrages doivent, dans tous les cas, être commandés par écrit en mentionnant de façon précise et complète les données bibliographiques (auteur, titre, lieu d'édition, maison d'édition, année de parution). S'il s'agit d'une revue, il faut indiquer également l'année, le numéro de l'exemplaire et le numéro des pages en cas d'extraits.

Délais de prêt

Le délai de prêt pour les revues de l'année en cours est de 5 jours, les revues reliées sont à restituer après 10 jours et les livres (monographies) après 1 mois.

Prorogation du délai

Une prorogation du délai doit être demandée oralement ou par écrit avant l'échéance du délai de prêt et sera accordée si les livres et revues en question ne sont pas demandés par une autre personne.

Rappel

Si les ouvrages prêtés ne sont pas restitués à l'échéance du délai de prêt, l'usager retardataire sera averti par un rappel écrit. Si l'usager ne répond pas à ce rappel, il sera sommé par courrier recommandé de restituer les ouvrages. Une taxe de 10 fr. sera perçue pour cette sommation.

Prêt de moyens AV

Prêt à l'intérieur de l'EFGS

Le personnel de la bibliothèque-médiothèque se charge de la remise en prêt à l'intérieur de l'école.

Commande

Les moyens AV doivent être commandés assez tôt et au moyen du bulletin de prêt prévu à cet effet. Il faut remplir un bulletin pour chaque moyen AV.

Projection et audition

La projection et l'audition de moyens AV ne sont autorisées que dans les locaux de l'EFGS. Les moyens AV commandés pour être utilisés à l'EFGS durant un week-end sont remis par le surveillant en service à la réception du bâtiment principal.

Restitution

Les moyens AV empruntés doivent être restitués à la bibliothèque-médiothèque immédiatement après l'utilisation. Durant les week-ends, ces moyens sont à restituer au surveillant en service à la réception du bâtiment principal.

Prêt à l'extérieur

Le droit d'utilisation des moyens AV est limité aux localités de Suisse et du Liechtenstein. Des

exceptions peuvent être accordées si les moyens prêtés sont exportés et ramenés par une personne que l'EFGS désigne ou qu'elle connaît.

Commande

Les moyens AV, notamment les films, doivent être commandés au moins quatre semaines à l'avance. Notre formule de commande (bulletin de prêt), qui doit être dûment remplie par le destinataire, fait règle.

Les commandes téléphoniques doivent être confirmées au moyen du bulletin de prêt AV.

Projection et audition

Les moyens AV ne doivent être présentés, en principe, qu'à un cercle fermé. Les annonces publiques et la perception de taxes d'entrée sont interdites.

Restitution

Les moyens AV, notamment les films, doivent être réexpédiés par exprès: le jour même et par le prochain courrier si la présentation a lieu le matin ou l'après-midi, le lendemain matin par le premier courrier si la présentation a lieu le soir, le lundi matin par le premier courrier si la présentation a lieu durant un week-end.

Renvoi à une autre date ou annulation de la commande

Si la personne qui a commandé les moyens AV est contrainte à renvoyer la présentation à une autre date ou à annuler la commande, elle doit renvoyer la confirmation de la commande.

Appareils de reproduction

La bibliothèque-médiothèque met les appareils suivants à disposition pour usage à l'intérieur de l'EFGS

Services particuliers

Photocopies

La bibliothèque-médiothèque dispose d'un photocopieur. Les usagers qui ne sont pas employés à l'EFGS payent 20 ct. par photocopie

Feuilles pour rétroprojecteur

La bibliothèque-médiothèque dispose d'un appareil pour la production de feuilles pour rétroprojecteur. Les usagers qui ne sont pas employés à l'EFGS payent 1 fr. 40 par feuille.

Vente de publications

L'EFGS publie des séries de publications et une revue mensuelle. Il est possible d'acheter ces publications et de s'abonner à la revue. Les commandes sont à adresser à la bibliothèque-médiothèque.

Il est possible d'obtenir une liste séparée des publications de l'EFGS.

Dispositions finales

For

L'usager de la bibliothèque-médiothèque reconnaît Bienne comme for et lieu d'exécution.

Entrée en vigueur et exécution

Le précent règlement entre en vigueur le 1ermars 1977. A cette date, il abroge tous les règlements précédents, notamment celui du 1er janvier 1974.

Le bibliothécaire est chargé de l'exécution du présent règlement.

-	Appareils pour la projection sur petit écran des enregistrements vidéo (cabines)	bâtiment principal	2e étage
-	Appareils pour la projection de diaporamas et de diapositives (cabines)	bâtiment principal	2e étage
-	Installations vidéo mobiles pour la projection sur petit écran des enregistrements vidéo	bâtiment principal	1er étage
-	Magnétophones pour cassettes	bâtiment principal	1er étage
_	Reader-Printer pour la lecture et la reproduction de films microscopiques	bâtiment principal	1er étage
_	Ecouteurs pour l'audition des traductions	bâtiment principal	1er étage

Des apparails sont à disposition pour la projection de films de 16 mm et de diapositives dans l'aula, les auditoires et les salles de classe, ainsi que dans le local des séminaires de la salle omnisports. Les appareils de projection et de repro-

duction des sons ne sont, en principe, pas prêtés à l'extérieur.

Si ces appareils sont utilisés en dehors de l'aula et de la bibliothèque-médiothèque, la compétence est de l'intendance.

simultanées

Pour ma bibliothèque

Yves Jeannotat (Bibliographie établie avec le concours de la Librairie Payot SA, Lausanne)

> par théoriciens interposés. Tous ceux que la pédagogie touche de près ou de loin la liront

avec intérêt et profit.

celui du théoricien».

Extrait du sommaire

 L'apport des savoirs contemporains: les sciences humaines

refus d'un très grand nombre de pédagogues de

se placer d'emblée et sans condition «sous la

dépendance intellectuelle abusive des savoirs

en général et en particulier des sciences humai-

nes, de la psychologie ou de la psychanalyse. Il

ne s'agit pourtant pas de les nier, mais de sau-

vegarder le pouvoir du praticien par rapport à

Voilà une idée audacieuse qui ne craint pas

d'aller à contre-courant en refusant de parler

L'enfant, son corps et le milieu

L'activité physique à l'école

L'activité sportive de groupe - L'activité sportive individuelle

L'activité physique adaptée

L'activité expressive

Prix: 29 fr. 70

Psycho-pédagogie des activités du corps

Par Guy Missoum

Editions Vigot - 1979 23, rue de l'Ecole de Médecine F-75006 Paris

Il y a une année que ce livre est sorti de presses, mais il mérite d'être présenté à nos lecteurs, même avec un peu de retard. Le «corps» est au centre des préoccupations, depuis un certain nombre d'années. «Il donne lieu, lit-on en avant-propos à l'ouvrage, à une recrudescence manifeste des activités physiques et, en particulier, à une intensification sans précédent des pratiques corporelles de loisir, ce qui semble annoncer, pour l'avenir de la société, l'ère du ludique.»

En publiant «Psycho-pédagogie des activités du corps», Guy Missoum n'a pas cherché à arbitrer la lutte que se livrent les partisans inconditionnels de l'avènement de la civilisation du corps et ceux qui, au contraire, cherchent à le démystifier. Enseignant en éducation physique, il espère simplement pouvoir apporter, même modestement, sa contribution et sa participation à l'intérêt collectif actuel en s'en remettant à l'expérience concrète du praticien, dont c'est la réalité quotidienne de vivre son corps et celui

La pédagogie des activités corporelles est de plus en plus investie par des théories et des concepts importés, élaborés et développés dans d'autres secteurs. «Cette tendance risque de compromettre, chez les enseignants en éducation physique, la revendication légitime de leur spécificité et d'émousser sérieusement leur originalité créatrice.» Cet ouvrage exprime le

Le pied du sportif

Rapport de colloque

Editions Masson 1980 120, Boulevard St-Germain F-75280 Paris Cedex 06

«Le pied du sportif» était le thème d'un colloque international de médecine du sport, organisé en automne 1979 sous l'égide de la Société régionale de Médecine du sport du Langedoc-Roussillon à Font-Romeu. Le rapport de ce congrès est sorti de presse, récemment, et on y trouve tant de choses intéressantes que la plupart des pratiquants auraient avantage à se le procurer. La plupart des affections du pied dues à la pratique du sport y sont décrites de façon fort intéressante et assez simple pour être comprises de tous. On y apprend une multitude de choses qui, remontant à la source des accidents, devraient permettre de les éviter dans la majorité des cas. Il suffit, souvent, d'un support plantaire, d'une chaussure de qualité...

Prix approximatif: 25 fr.

Le ski enseigné aux enfants

Par Michèle Fénéon et Gilles Galvani

Editions Amphora - 1980 14. rue de l'Odéon F-75006 Paris

Un hiver est à peine passé qu'il faut, en matière de sport, penser au suivant! C'est la raison pour laquelle je tiens à présenter à nos lecteurs un excellent livre, pour les tout petits cette fois, paru aux Editions Amphora. Il s'agit du «ski enseigné aux enfants», de Fénéon et Galvani. Après avoir enseigné pendant plusieurs années le ski aux enfants et étudié la pédagogie,

Michèle Fénéon, docteur en sciences de l'éducation, monitrice de ski pour enfants depuis 1972, auteur d'une thèse sur le comportement des enfants en classe de neige, nous propose, en collaboration avec Gilles Galvani, moniteur national, skieur et lui aussi pédagogue, un ouvrage destiné aux parents qui pour maintes raisons préfèrent enseigner eux-mêmes le ski à leurs enfants.

«Le ski enseigné aux enfants» (144 pages -132 dessins) présente une méthode éprouvée, affinée durant plusieurs saisons avec l'aide de milliers d'enfants. Ce livre ne prétend pas remplacer un moniteur, mais donne aux parents, auxquels il s'adresse plus particulièrement, et aussi aux éducateurs occasionnels (moniteurs de colonie, instituteurs) de nombreux conseils. afin que le jeune débutant évite ces erreurs initiales, qui peuvent entraver son avenir de skieur ou même gêner sa progression; de même les parents ou éducateurs doivent savoir apprécier la capacité de chaque enfant pour éviter tout accident.

Les auteurs s'adressent directement aux enfants à travers les nombreux croquis proposés dans cet ouvrage, l'enfant doit les regarder attentivement afin de mieux comprendre les explications fournies par ses parents.

Extrait du sommaire

L'apprentissage du ski: Quelques notions techniques - Un peu de psychologie - L'enfant et l'apprentissage – L'attitude de l'enseignant – La sécurité - Les cours collectifs - L'équipement

La progression: Conseils pratiques - Le matériel - La marche - Glisser - Contrôle du glissement – La montée au téléski – Découverte des transports de poids - Efficacité et aisance - Règles de conduite du skieur

Prix: 20 fr. 50

Solution de la grille no 17



Nouvelles acquisitions de notre bibliothèque/ médiothèque

Françoise Huguenin

Généralités

par Heimermann B.

70.1495

La fin des Jeux olympiques

Paris, Garnier, 1980. - 8°. 203 p. tab.

Au sommaire

Première partie: Le mythe d'Olympie ou le pari impossible du Baron de Coubertin

Moscou 1980, la grande bagarre Des fondements utopiques Les J.O. dévoyés par la politique Les J.O. pourris par l'argent L'ère des champions bioniques

Deuxième partie: Clés pour les Jeux Pierre de Coubertin Les «bons pères» du C.I.O. La dure conquête des femmes Conclusion Annexes Bibliographie

par Passevant Roland

70.1523q

Et tu seras champion

Paris, La Farandole, 1980. – 4°. 133 p. ill.

Parce que la presse, la radio, la télévision portent les exploits des champions dans notre vie de tous les jours, l'auteur imagine que l'envie tenaille le lecteur aussi de les mieux connaître. Alors, l'expérience aidant, M. Passevant se réjouit de lui parler du champion, de le lui faire découvrir. Sa vie, sa réussite, ses échecs, son courage, sa personnalité, son environnement. Il lui faudra près d'une quarantaine de chapitres pour faire le tour du problème. Ce qu'il propose au lecteur, c'est un voyage qui mêle champions et championnes d'hier et d'aujourd'hui. Il l'informe des dangers comme des joies, des risques comme des avantages.

L'extraordinaire histoire des jeux olympiques d'hiver 70.1320²⁵q

Riehen, Biorama Ski, 1979. - 4°. 66 p. ill.

Montréal 1976

70.1527q

Jeux de la XXIe Olympiade Montréal 1976. Rapport officiel. Ottawa, Cojo, 1978. – 4°. – Vol. 1: *Organisation.* – 618 p. fig. ill. tab. – Vol. 2: *Installations.* – 239 p. fig. ill. – Vol. 3: *Résultats.* – 698 p. ill. tab.

Armée suisse. Les avalanches 05.405Berne, OCFIM, 1979. – 8°. 131 p. fig. ill. tab.

Sciences sociales et droit

par Bernard J. et Sagnol D.

72.778

Le corps en fête par la nouvelle culture physique

Lyon, Camugli, 1980. - 8°. 175 p. ill.

L'ouvrage que le lecteur va lire n'est pas à proprement parler un traité de culture physique ni encore moins un manuel rigoureux destiné aux convaincus de cette discipline, qui ne trouveraient ici qu'une confirmation de leur juste choix dans l'art du «bien vivre».



Il est né de la rencontre de deux hommes dont l'un est un maître dans cette science délicate de la découverte du corps, instrument le plus perfectionné que l'on puisse imaginer à une époque où l'on parle d'ordinateurs à tous propos.

Jacques Bernard est donc ce spécialiste incontesté mais en plus, il a accepté d'être interpellé par un élève de première année, c'est-à-dire par quelqu'un dont la passion est la rencontre humaine, mais qui ne savait rien avant de se mettre à son école, et qui plus est, de s'y mettre tardivement, avant dépassé la cinquantaine. Ce livre est donc avant tout un témoignage, et le néophyte peut dire au moment où il s'achève. qu'il eût été incapable d'être l'interlocuteur privilégié qui a vécu et recueilli ces informations, s'il n'avait pas pratiqué consciencieusement le cours, se prouvant à lui-même l'importance capitale du sujet traité, en retirant la conviction profonde qu'il n'est jamais trop tard pour découvrir les possibilités en friche de son propre corps, dont les répercussions sont sans limites.

Tir

par Duchatel Claude

79.8014q

Le tir à l'arc

Sportif et éducatif

Paris, Revue Education Physique et Sport, s.a. -4° . 48 p. fig. ill. tab.

Différents auteurs ont déjà publié des méthodes d'initiation et de description du tir à l'arc. M. Duchatel a ici simplement cherché à faire une œuvre de synthèse pour aider les éducateurs et les candidats aux examens fédéraux, brevets d'Etat ou option du C.A.P.E.P.S. dans sa discipline.

L'auteur divise son ouvrage en cinq chapitres:

- Le tir à l'arc
- La progression d'enseignement
- L'entraînement
- La technique
- Fiches pédagogiques

Natation

Activité aquatique à l'école maternelle 78.40028q

Paris, Revue Education Physique et Sport, s.a. -4° . 44 p. fig. ill. tab.

Ce document est le résultat d'une réflexion commune menée en vue de définir dans quel esprit l'activité aquatique doit être abordée à l'école maternelle. Axée essentiellement sur la découverte et l'exploration active du milieu, en partant des intentions de l'enfant et de ses capacités d'adaptabilité qui sont d'autant plus grandes qu'il est plus jeune, cette étude n'a pas pour but l'apprentissage technique de la natation. Ainsi ce travail doit-il être considéré non pas comme un répertoire exhaustif d'exercices devant être exécutés suivant une progression impérative, mais plutôt comme un guide à l'usage de l'enseignant non ou peu familiarisé avec cette activité. Ce document devrait ainsi aider le maître à aborder cet enseignement sans préjugés et avec la disponibilité d'esprit qu'une telle expérience requiert.